



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



LA GESTION COMMUNAUTAIRE DES ÉCOSYSTÈMES DE MANGROVES EN AFRIQUE CENTRALE: ENJEUX ET PERSPECTIVES

Forum sous-régional
Douala, 14 au 16 juin 2017

COMMUNIQUE FINAL

JUIN 2017

Le forum sous-régional sur la gestion communautaire des écosystèmes de mangroves en Afrique centrale: enjeux et perspectives s'est tenu du 14 au 16 juin 2017, à Douala au Cameroun. Ce forum a été organisé par la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) et l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), avec l'appui financier du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) à travers les Projets mangroves du Cameroun et du Congo. Il a réuni environ soixante participants dont les représentants de la COMIFAC, de la FAO, des Ministères en charge de l'Environnement, des Forêts et de la Faune et de l'Administration Territoriale des pays suivants : Cameroun, Congo et Gabon, ceux des communautés locales, des Universités et des organisations internationales et de la société civile notamment: Cameroun Ecologie, CWCS, COODEL, OPED, Plateforme Mangroves Rio Ntem, RAM/CMN, APREPAMO, ISH Univ. Douala, Université de Yaoundé 1, CNC et REMAC, MBongo Mangrove Forest Management Association, Plateforme mangrove de l'estuaire du Cameroun, Plateforme mangrove du Rio Del Rey. FESRUD, LA PAMO-Mouanko, ENVIREP, CRDPI, Plateforme Mangrove Congo, VPE/RCM, , MECON Forest, KUDU/CMR/FFEM, IRF/UMNG, I/PFUNFU, PEW/CMN et ONACC et les représentants des Unités de Gestion des Projets Mangroves du Cameroun et du Congo.

Ce forum avait pour objectifs : (i) de partager les enseignements tirés de la mise en œuvre des projets relatifs à la gestion durable des écosystèmes de mangroves, en général, et de la gestion communautaire des écosystèmes de mangroves, en particulier, dans les pays de l'espace COMIFAC, (ii) d'échanger sur les bonnes options pour la capitalisation et la pérennisation des acquis des projets, (iii) d'échanger sur les moyens de mutualiser les connaissances et d'autres ressources entre acteurs en vue de gagner le pari de la gestion communautaire des écosystèmes de mangroves dans les pays d'Afrique centrale, et (iv) de formuler des recommandations à l'endroit de la COMIFAC sous la forme de projets de décisions qui seront soumis à l'examen du Conseil des Ministres de la COMIFAC.

Pour atteindre les objectifs sus déclinés, les travaux du forum dont la modération générale a été assurée par Monsieur Chouaibou NCHOUTPOUEN, Expert Biodiversité de la COMIFAC ont été structurés en huit sessions :

- session inaugurale
- gérer les écosystèmes de mangroves. Pour quels bénéfices?
- la gestion des écosystèmes de mangroves dans les agendas politiques ;
- les cadres politiques et réglementaires, sont-ils propices à la gestion des écosystèmes de mangroves?



- engager les communautés locales dans la gestion durable des écosystèmes de mangroves ;
- information et gestion adaptative des écosystèmes de mangroves d’Afrique centrale;
- travaux en groupes ;
- restitution des conclusions et recommandations des travaux en groupes.

1. Session inaugurale

La session inaugurale a été subdivisée en deux séquences : la cérémonie d’ouverture et les considérations introductives.

Présidée par Monsieur Ludovic-Etienne NGBWA, Secrétaire Général des Services du Gouverneur de la Région du Littoral, représentant le Ministre de l’Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable du Cameroun, la cérémonie d’ouverture a été ponctuée par trois (3) allocutions à savoir :

- le mot du Représentant de la FAO au Cameroun ;
- l’allocution du Secrétaire Exécutif de la COMIFAC ;
- le discours d’ouverture du Secrétaire Général des Services du Gouverneur de la Région du Littoral.

Au nom de Monsieur ABARI MAI MOUSSA, Représentant Résident de la FAO Cameroun, Monsieur Armand ASSENG ZE, a relevé l’importance des mangroves pour les pays d’Afrique Centrale ainsi que les menaces qui pèsent sur elles. Pour faire face à ces menaces, il a souligné que plusieurs initiatives ont été prises dans les pays d’Afrique Centrale à l’instar des gouvernements du Cameroun et du Congo, avec l’appui financier du Fonds pour l’Environnement Mondial (FEM) mettent en œuvre depuis 2013 deux projets qui ont pour objectifs d’améliorer les moyens d’existence des populations dans les zones côtières et de conserver la biodiversité d’importance mondiale présente dans les mangroves. Le Représentant de la FAO a décrié le fait que les acquis de ces initiatives sont rarement documentés et il a mentionné que le présent forum offre une opportunité à ces initiatives de partager leurs expériences et de réfléchir sur les moyens de capitaliser les acquis dans une perspective sous régionale.

Prenant la parole, Monsieur Raymond NDOMBA NGOYE, Secrétaire Exécutif de la COMIFAC a remercié le Gouvernement et le Peuple camerounais pour l’accueil fraternel et chaleureux réservé à tous les délégués. Il a exprimé la gratitude de la COMIFAC au Secrétaire Général des Services du Gouverneur de la Région du Littoral pour avoir accepté de présider la cérémonie d’ouverture du forum. Dans cette même veine, il a remercié la FAO pour les appuis multiformes apportés pour l’organisation de ce forum et souhaité la bienvenue à tous



les participants. Après avoir souligné l'ancrage du thème de ce forum avec le plan de convergence de la COMIFAC, il a rappelé que le Conseil des Ministres de la COMIFAC a adopté les directives sous-régionales relatives à la participation des populations locales et autochtones et des ONGs à la gestion durable des forêts dont le but est de définir les cadres politiques, stratégiques, législatifs, réglementaires et institutionnels de l'intégration des populations autochtones et locales et des ONGs dans la gestion durable des forêts d'Afrique Centrale. Le Secrétaire Exécutif a salué les efforts consentis par les pays membres de la COMIFAC pour la gestion des écosystèmes de mangroves en dépit des difficultés rencontrées. Avant de clore son propos, il a rappelé les objectifs de ce forum et invité tous les participants à contribuer activement à l'atteinte des résultats escomptés.

Le Secrétaire Général des Services du Gouverneur a tout d'abord souhaité la bienvenue à tous les participants et remercié la COMIFAC et la FAO pour avoir choisi le Cameroun et particulièrement la ville de Douala pour abriter les travaux de ce forum sur les mangroves. Après avoir rappelé l'importance et la distribution des mangroves dans le monde, il a souligné que 20-30 % des mangroves d'Afrique Occidentale et Centrale ont disparu en près de 25 ans. Face à cette situation, les pays membres de la COMIFAC ont ratifié plusieurs conventions internationales. Il a invité la COMIFAC à appuyé ses pays membres dans le processus d'internalisation de ces conventions internationales et de les encourager à signer et à mettre en application les protocoles additionnels à la Convention d'Abidjan au moment opportun, pour le bien être des écosystèmes de mangroves. Avant de clore son propos et d'ouvrir les travaux, il a rappelé les objectifs du forum.

La séquence des considérations introductives a commencé par la présentation de chaque participant, elle a continué par la présentation des objectifs et résultats attendus au cours de la réunion. Cette communication a été faite par le modérateur général du forum. La session inaugurale s'est achevée par l'adoption de l'agenda du forum. Le Bureau mis en place pour la conduite des travaux du forum était constitué comme suit :

- **Président** : Monsieur Raymond NDOMBA NGOYE, Secrétaire Exécutif de la COMIFAC;
- **Vice-Président 1** : Dr. WASSOUNI Amadou, Coordonnateur National du projet Mangrove, Cameroun;
- **Vice-Président 2** : Dr. Victor. MAMONEKENE, Directeur Général des Eaux, Congo
- **Rapporteur** : Monsieur Chouaïbou NCHOUTPOUEN, Expert Biodiversité de la COMIFAC;



- **Secrétaires :** Messieurs Raphaël WAYANG du Cameroun, MISSAMBA-LOLA Aimé Patrick, du Congo, ONDENDE Rolland du Congo et Madame DMAPO WEMBE Jasmine du Cameroun.

2. Session 1 : gérer les écosystèmes de mangroves. Pour quels bénéfices?

Cette session composée de quatre panélistes et modérée par Monsieur Jean-Claude NGUINGUIRI, Fonctionnaire forestier au Département des Forêts de la FAO à Rome, Italie, comprenait :

- un exposé introductif ;
- le rappel des contextes des projets sur les mangroves au Cameroun et au Congo ;
- la biodiversité des mangroves au Congo.

L'exposé introductif a été fait par Dr. Gordon AJONINA du Réseau Africain de Mangroves (RAM). Il a rappelé la définition d'une mangrove, son importance, les menaces qui pèsent sur elle, les conséquences de ces menaces et les Efforts de Conservation et d'Aménagement du Gouvernement, ONG et de la Société Civile. A la suite de cette introduction, le Dr. WASSOUNI et M. Gilbert MBATI ont présenté respectivement les contextes des projets Mangrove au Cameroun et au Congo. Un aperçu sur la biodiversité des mangroves du Congo a été fait par le Dr. Victor MAMONEKENE. Il a souligné avec emphase le rôle des mangroves dans la durabilité des pêcheries.

A l'issue des communications, des échanges riches et fructueux ont permis d'avoir une compréhension commune sur les dimensions multi-acteurs et intersectorielles ainsi que la diversité des produits et services des mangroves, leur distribution, les menaces qui pèsent sur elles et leurs conséquences.

3. Session 2 : la gestion des écosystèmes de mangroves dans les agendas politiques

Cette session modérée par Dr. NZILA Jean de Dieu, Directeur Général de l'IRF (Congo) a été introduite par Dr. Jean Folack, Consultant en Environnement, Planification Côtière et Gestion Durable des Ressources Naturelles, Président de l'ONG ENVIREP Cameroun. Elle a été ponctuée par : un exposé introductif, les mangroves dans le Plan de Convergence de la COMIFAC, les stratégies nationales du Cameroun et du Congo et le programme Gabon bleu. Dans sa présentation introductive, Dr Jean FOLACK a évoqué les raisons fondamentales de l'intégration des mangroves dans les agendas politiques et mentionné dans quels types d'agendas politiques il faut intégrer les questions liées à la gestion des mangroves. Monsieur Chouaibou NCHOUTPOUEN, Expert Biodiversité de la COMIFAC a souligné que les thématiques de tous les axes du Plan de Convergence de la COMIFAC, qui est un cadre de



planification stratégique des interventions prioritaires en matière de conservation et de gestion durable des écosystèmes forestiers, concernent les mangroves même si elles ne sont pas mentionnées de façon spécifique dans ce Plan. Toutefois, le Plan d'opérationnalisation du Plan de Convergence qui est en cours d'élaboration pourra intégrer les activités spécifiques concernant les mangroves.

Les stratégies nationales du Cameroun et du Congo ont été présentées respectivement par Dr. WASSOUNI du Cameroun et M. BAKALA Kiba du Congo. Ces stratégies ont pour objectif de freiner et inverser la dégradation des mangroves pour pérenniser et développer leurs fonctions écologiques, biologiques, économiques et socioculturelles.

Le Programme Gabon bleu a été présenté par Monsieur Magloire Désiré MOUNGANGA, coordinateur scientifique du projet Arc d'Emeraude, qui a souligné que le Gabon a créé 11 Parcs Nationaux sous influence marine.

L'on a retenu de cette session que les agendas politiques pertinents tant au niveau national, sous régional, qu'international prennent en compte les mangroves mais de façon très générale.

4. Session 3 : les cadres politiques et réglementaires, sont-ils propices à la gestion des écosystèmes de mangroves?

La session 3 modérée par Monsieur Chouaibou NCHOUTPOUEN, Expert Biodiversité de la COMIFAC et introduite par Monsieur Jean Albert Placide KAYA, Coordonnateur du CNC" Congo Nature Conservation - "REMAC" Réseau Afrique Centrale sur la gestion des mangroves, a été ponctuée par deux communications et les contributions de quatre autres panélistes.

La première présentation a été faite en ligne par Dr Paul OUEDRAOGO, Conseiller Principal pour l'Afrique au Secrétariat de la Convention de Ramsar, sur la gestion des écosystèmes de mangroves dans les agendas politiques, liens avec les ODD. Après avoir fait un bref rappel des sites Ramsar en Afrique, il est passé en revue les différents documents pertinents de la Convention Ramsar sur la gestion des mangroves et il a présenté la boîte à outils d'échange d'information élaboré dans le cadre du Programme GlobalWetland Africa.

La seconde communication est l'exposé introductif fait par Monsieur Jean Albert Placide KAYA. Sa présentation a porté sur l'état des lieux du cadre juridique de la gestion des mangroves en Afrique centrale, le spectre des politiques, les initiatives internationales et sous régionales, l'efficacité du cadre législatif et institutionnel dans la gestion des aires protégées



et les questions concernant l'internalisation des conventions internationales dans les politiques nationales.

A la suite de ces deux présentations, les autres panélistes (Messieurs Lucien MALOUEKI, Assistant Technique National du Projet Mangrove-Congo, Ottou MBIDA, NWAMO Roland, ISH et Severin PONGUI, Consultant Projet Mangrove) ont apporté plus de précisions sur la prise en compte des mangroves dans les cadres réglementaires au Cameroun et au Congo.

De cette session, il est ressorti que les cadres politiques et réglementaires sur la gestion de l'environnement et des ressources naturelles ne sont pas appropriés pour la gestion des écosystèmes de mangroves au regard de la dimension intersectorielle et multi-acteurs des mangroves.

5. Session 4 : engager les communautés locales dans la gestion durable des écosystèmes de mangroves

Cette session a été modérée par Monsieur Armand ASSENG ZE, Chargé des Opérations de la FAO-Cameroun et introduite par Madame Cécile Bibiane NDJEBET, Coordinatrice de Cameroun-Ecologie. Dans son exposé introductif, Mme NDJEBET a souligné l'importance des mangroves pour les communautés locales, l'intérêt de leur implication dans la gestion de ces écosystèmes, l'approche pour la participation des communautés locales et les défis liés à leur engagement. Après sa communication, d'autres panélistes à savoir Messieurs Patrice NGOKOY, Cameroun-Ecologie, Alphonse BAKALA KIBA, Consultant en appui au projet/Gestion participative et Jean-Hude EKINDI, Coordonnateur Technique du Projet Mangrove-Cameroun ont partagé les leçons apprises dans la gestion communautaire et la restauration participative des mangroves au Cameroun et au Congo.

6. Session 5 : information et gestion adaptative des écosystèmes de mangroves d'Afrique centrale

La session 5 a été modérée par Monsieur Jean-Claude NGUINGUIRI et introduite par Dr. Gordon AJONINA. Dans sa communication, Dr. AJONINA a présenté le PRATMIR : un outil rapide pour la collecte et analyse des informations d'inventaires et régénération sur les mangroves. Il s'est focalisé les critères de sélection des sites de restauration de mangrove (comme éléments de base), la grille d'évaluation PRATMIR et les fiches de terrain. A la suite de Dr. AJONINA, les autres panélistes à savoir Dr. Jean de Dieu NZILA, Aimé Patrick MISSAMBA-LOLA, Pr. Georges CHUYONG et Dr. Christelle GONMADJE ont respectivement édifié les participants sur les leçons apprises de l'OCC, les leçons apprises du



plan de suivi des écosystèmes de mangroves au Congo, les placettes permanentes de suivi des écosystèmes de mangroves : outils d'inventaires et quelle recherche future pour accompagner la gestion durable des écosystèmes de mangroves au Congo.

7. Travaux en groupes

Trois groupes thématiques ont été constitués afin de : permettre aux participants de poursuivre les échanges sur les sujets présentés pendant les sessions plénières ; procéder à une analyse SWOT (dégager les forces et faiblesses) sur chaque aspects de la gestion des mangroves et formuler des recommandations. Dans chacun de ces groupes, la méthodologie a consisté à: i) une introduction des travaux; ii) les présentations suivies des échanges; iii) la formulation des recommandations; et iv) la rédaction du rapport du groupe.

Le groupe 1 a été présidé par Monsieur Magloire Désiré MOUNGANGA, de la République Gabonaise et s'est penché sur l'environnement politique, réglementaire et institutionnel.

Le Groupe 2 présidé par Dr. BRING Christophe, de la République du Cameroun, a échangé sur la gestion communautaire des écosystèmes de mangroves.

Les travaux du groupe 3 ont porté sur l'information et la gestion adaptative des écosystèmes de mangroves d'Afrique Centrale. Ce groupe a été présidé par Dr. NZILA Jean de Dieu de la République du Congo.

8. Restitution des conclusions et recommandations des travaux en groupe

Les conclusions et recommandations des travaux en groupe ont été présentées en plénière par les rapporteurs des groupes. Cette session a permis d'examiner et d'adopter les recommandations du forum.

Au terme des travaux, les participants ont formulé les principales recommandations ci-après :

A la COMIFAC :

- d'élaborer les directives sous-régionales pour la gestion durable des écosystèmes de mangroves en Afrique Centrale ;
- de solliciter auprès de Ramsar une formation des cadres des pays de l'Afrique Centrale sur la Boîte à Outils de GlobalWetland Africa ;
- de signer un MoU avec Ramsar pour un appui à l'élaboration des politiques nationales sur l'utilisation durable des mangroves ;
- de développer (ou renforcer) un « Système d'Information sur les Mangroves de l'Afrique Centrale » ;



- d'inciter les Etats membres à définir et à adopter différents régimes de foresterie participative pour permettre aux communautés de s'engager dans la gestion forestière dans les aires de superposition d'usage et de droit;
- d'élaborer un projet sous régional sur la gestion intégrée et durable des écosystèmes de mangroves basé sur les acquis des projets du Congo et du Cameroun avec l'accompagnement technique de la FAO.

Aux pays d'Afrique Centrale:

- de créer les cadres de concertation/coordination pour la gestion durable des mangroves ;
- de promouvoir la création et la gestion durable des forêts communautaires de mangroves ;
- de faire une étude de faisabilité de mise en place des systèmes de formations spécifiques pour accompagner la gestion durable des mangroves ;
- d'actualiser les fiches descriptives des sites Ramsar selon les nouveaux modèles.
- de mettre en place des réseaux de placettes permanentes pour mieux suivre la dynamique des mangroves ;
- d'élaborer les plans simples de gestion des sites déjà classés afin de faciliter leur gestion durable ;
- de renforcer les capacités techniques, opérationnelles, organisationnelles et financières des communautés locales particulièrement les femmes pour leur engagement effectif dans la gestion durable de mangroves ;
- d'élaborer et faire appliquer des textes législatifs et réglementaires spécifiques aux écosystèmes de mangroves et zones humides.
- de prendre les dispositions pour la prise en compte de la gestion durable des écosystèmes de mangroves et des zones humides associées dans les politiques de développement ;
- de planifier la gestion de l'espace par la promotion des plans d'affectation des terres en intégrant toutes les parties prenantes

Les participants ont, au terme des travaux, réitéré leur remerciement au FEM, à la FAO et à la COMIFAC pour les appuis ayant permis l'organisation et la tenue de ce forum.

Les Participants ont enfin remercié le Gouvernement de la République du Cameroun pour l'hospitalité et les facilités multiformes accordées pour la tenue de ce forum.

-

Fait à Douala, le 16 juin 2017

Les participants

